

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01291 Numéro SIREN : 379 604 135 Nom ou dénomination : 3 AXES
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2020 sous le numéro de dépôt 17611

Société 3 AXES

199 RUE DE LA BOUGRIERE

44980 STE LUCE SUR LOIRE

24/1/2022
CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Déposé au Greffe
le 03 NOV. 2020
sous le N° 1704
RCS N° 9051291

COMPTES ANNUELS

NORM'AUDIT CONSEILS

16 RUE ALBERT EINSTEIN
ESPACE DESCARTES
77420 CHAMPS SUR MARNE
0164611113

Désignation de l'entreprise : Société 3 AXES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 199 RUE DE LA BOUGRIERE		44980 STE LUCE SUR LOIRE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 37960413500036		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31 03 2020	
		N-1 31 03 2019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cajid Group

Désignation de l'entreprise : Société 3 AXES

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.60....0.00.....)	DA	225 000	225 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	22 500	22 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 345 855	1 049 167
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	84 470	326 177
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 677 825	1 622 843
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 971	14 584
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 927	18 816
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	232 748	209 063
	Dettes fiscales et sociales	DY	174 746	316 298
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	270	1 363
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	420 662	560 123
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 098 487	2 182 966
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	420 662	533 339
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	9 417
Créances clients et comptes rattachés	1 623
Autres créances	22 711
Disponibilités	394
Total	34 145

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	4 927
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 056
Dettes fiscales et sociales	133 176
Autres dettes	270
Total	150 430

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 867
Total	16 867

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			16 867.02
24/06/2019 60 HEXAGON ext gie 07/20-06/21	1 795.00		
31/03/2020 59 CCA GAZEL ENERGIE	65.16		
31/03/2020 59 CCA O2	336.75		
31/03/2020 59 CCA CREDITSAFE	306.25		
31/03/2020 59 CCA BTB	391.05		
31/03/2020 59 CCA STOCK PLAQUETTES	89.10		
31/03/2020 59 CCA OVH	206.66		
31/03/2020 59 CCA LA POSTE FORIAGE	1 175.77		
31/03/2020 59 CCA SSIRN	1 530.88		
31/03/2020 59 CCA AETIA	224.58		
31/03/2020 59 CCA AIR FLUID 0420-0720	372.37		
31/03/2020 59 CCA CEMIS INCENDIE 0420-0920	317.86		
31/03/2020 59 CCA DELTA SECURITY MAINT'	124.62		
31/03/2020 59 CCA DELTA SECURITY TELESURV	156.48		
31/03/2020 59 CCA ABO BOUYGUES	64.54		
31/03/2020 59 CCA POSTE STOCK TIMBRES	195.92		
31/03/2020 59 CCA BLM SPA MAINT' MACH CINT	495.83		
31/03/2020 59 CCA CMC CIC BAIL	6 494.53		
31/03/2020 59 CCA COLBERT ASSURANCE	539.00		
31/03/2020 59 CCA COLBERT ASSURANCE	493.91		
31/03/2020 59 CCA COLBERT ASSURANCE	315.10		
31/03/2020 59 CCA COLBERT ASSURANCE	162.50		
31/03/2020 59 CCA IP QUEST ANTI VIRUS 0420-1	761.06		
31/03/2020 59 CCA REVUE RF PAYE 0420-1120	125.86		
31/03/2020 59 CCA SEDEX 0420-1120	77.24		
31/03/2020 59 CCA REVUE FID	49.00		
26780000 INTERETS COURUS SUR CREANCES R			9 416.75
01/04/2019 00 SOLDE A NOUVEAU AU 01/04/19	7 778.58		
31/03/2020 59 INT COURUS S/PART SCI	1 638.17		
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR			1 623.28
40980000 AVOIRS A RECEVOIR & RRR A OBTE			1 455.14
44861000 TAXE APPRENTISSAGE			1 903.32
31/01/2020 39 SALAIRES ET CHARGES 01/20		97.46	
28/02/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		88.28	
05/03/2020 50 TA ACOMPTE 2020	2 778.02		
31/03/2020 39 SALAIRES ET CHARGES 03/2020		45.78	
31/03/2020 59 COMPT TAXE APPRENTISSAGE 1T2		643.18	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
44862000 TAXE FORMATION CONTINUE			3 409.44
31/01/2020 39 SALAIRES ET CHARGES 01/20		541.44	
28/02/2020 39 SALAIRES ET CHARGES		490.47	
05/03/2020 50 FEC COMPTE 2020	4 695.77		
31/03/2020 39 SALAIRES ET CHARGES 03/2020		254.42	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR			15 943.11
31/03/2020 59 ALLOC DIRECTE CH PARTIEL 03/	16 146.64		
31/03/2020 59 REGUL NON RBT DIRECTE PLAFON		361.35	
31/03/2020 59 REGUL SWISSLIFE PREVOYANCE	83.45		
51880000 INTERETS COURUS A RECEVOIR			393.96
01/04/2019 00 SOLDE A NOUVEAU AU 01/04/19	45.21		
31/03/2020 59 INTERETS COURUS SUR DAT	348.75		
COMPTES DE PASSIF			
45580000 INTERETS COURUS/ C.C.			4 926.80
01/04/2019 00 SOLDE A NOUVEAU AU 01/04/19		4 926.80	
40810000 FACTURES A RECEVOIR			12 056.43
42820000 PROV/CONGES A PAYER			55 405.74
31/03/2020 59 PROV CP AU 31/03/20		55 405.74	
42861000 PRIMES A PAYER			34 390.00
31/03/2020 BIL PRIMES QUALITE 02/20 ATELIER		640.00	
31/03/2020 BIL PRIMES A PAYER		33 750.00	
43820000 CHARG SOC SUR CONGES PAYES			22 832.70
31/03/2020 59 PROV CP AU 31/03/20		22 832.70	
43861000 CHARG. SOCIALES/ PRIMES			14 444.00
31/03/2020 BIL PRIMES QUALITE 02/20 ATELIER		269.00	
31/03/2020 BIL CHARGES S/PRIMES ADMINISTRAT		14 175.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			6 103.82
31/03/2020 59 PROV CFE 1T20		1 375.00	
31/03/2020 59 PROV CVAE 1T20		2 130.00	
31/03/2020 59 PROV cœtim 1t20		528.82	
31/03/2020 59 PROV TAXE FONCIERE 1T20		2 070.00	
41980000 AVOIR A ETAB & Rtt A ACCORDES			84.00
46860000 CHARGES A PAYER			186.39
31/03/2020 59 CREDIT MUTUEL - frais 1T2020		186.39	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67520000 V.C.E.A.C.			106 862.00
04/07/2019 59 MAR LOGICIEL ROMSOFT	572.00		
04/07/2019 59 CESSION BRAS MESURE HEXAGON	8 790.00		
10/02/2020 59 SORTIE IMMO 81288 832VGP	97 500.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 PRODUITS EXCEPT./OP GESTION			49.14
02/12/2019 50 GEODIS indemnit? suite litige		49.14	
77520000 PRODUITS/CESSIONS IMMOB. CORPO			7 073.00
21/05/2019 70 C PRO CUEST		250.00	
04/07/2019 70 HEXAGON METROLOGY		6 822.00	
10/02/2020 70 SAMS		1.00	

3 AXES

Société par actions simplifiée

Au capital de 225.000 €

Siège social : 199, rue de la Bougrière – 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
379604135 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 19 août 2020**

L'an deux mil vingt,
Le dix-neuf août,
A onze heures,

Les actionnaires de la société 3 AXES, SAS au capital de 225.000 € dont le siège social est à Sainte Luce Sur Loire n° 199 Rue de la Bougrière, immatriculée au RCS de Nantes 379 604 135, se sont réunis au siège social sur convocation et présentée par son Président Monsieur NGUYEN Guillaume.

Monsieur NGUYEN Guillaume préside la séance et remplit les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les actionnaires présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- la feuille de présence,
- un exemplaire des statuts de la société,

Le Président dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée,

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2020,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,
- rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du nouveau C.C., et décision à cet égard,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Ratification du mode de convocation,
- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020,
- Affectation du résultat,
- Distributions de dividendes,
- Rémunération du Président,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du nouveau C.C., et décision à cet égard,
- Questions diverses

Cette lecture terminée, le Président propose de passer aux votes des résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare ratifier expressément et sans réserve le mode de convocation utilisé pour la présente Assemblée générale, et en conséquence, renonce à se prévaloir des nullités légales pouvant découler du mode choisi.

L'Assemblée Générale déclare et reconnaît sans réserve aucune, qu'il a pu exercer librement ou a eu la possibilité d'exercer le droit à l'information qui lui est reconnu par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de son Président, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se soldent par un bénéfice de 84 470,46 €. Elles approuvent également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à son Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signatures and initials in black ink. There are several distinct marks, including what appears to be a large 'X' or star-like signature, and various initials such as 'BN', 'JW', and 'EL'.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 84 470,46 € de la façon suivante :

- | | |
|-----------------------------------|-------------|
| - A la distribution de dividendes | 13 092,80 € |
| - Le solde en report à nouveau | 71 377,66 € |

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que sur les trois précédents exercices, il a été distribué :

Exercice clos le 31 mars 2019	29 458,80 €
Exercice clos le 31 mars 2018	35 186,90 €
Exercice clos le 31 mars 2017	36 005,20 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, les associés décident de distribuer un dividende de 0,16 € par action, soit au total une somme de 13 092,80€, répartie entre les associés de la façon suivante :

- | | |
|-----------------------------------|------------|
| - A Monsieur LENOIR Dominique : | 1 557,76 € |
| - A Madame LEUDET Emmanuelle : | 49,92 € |
| - A Monsieur NGUYEN Brice : | 903,84 € |
| - A Monsieur NGUYEN Guillaume : | 953,76 € |
| - A Monsieur NGUYEN Patrick : | 7 382,72 € |
| - A Madame WESTRICH Claudie : | 1 122,40 € |
| - A Monsieur WESTRICH Jean-Yves : | 1 122,40 € |

Ces dividendes seront mis en paiement au plus tard le 31 décembre 2020

Ces dividendes sont éligibles, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue par l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Le président précise que les dividendes distribués aux personnes physiques font l'objet d'un prélèvement à la source au taux de 17,20 % au titre des prélèvements sociaux qui s'élèvent ainsi à 2 251,96 €.

Le président précise également que les dividendes distribués font l'objet d'un prélèvement obligatoire à la source au taux de 12.80 % et que les contribuables dont le **revenu fiscal de l'année 2018** est inférieur à un certain seuil peuvent demander à en être dispensé. Ce seuil est fixé à 75 000 € pour les contribuables soumis à une

Handwritten signatures and initials: DL, PK, JY, AW, JY, EL, and a large star-like mark.

imposition commune et à 50 000 € pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés.

En conséquence, le Président demande à chaque associé de l'informer de sa situation fiscale au regard de l'impôt sur le revenu - au moyen d'une copie de **l'avis d'imposition 2019** ou de lui produire s'il y a lieu la demande de dispense de prélèvement fiscal obligatoire. Cette justification devra parvenir à la société 3 Axes au plus tard le 15/12/2020 compte tenu d'une mise en paiement des dividendes au 31/12/2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale entérine la rémunération de l'exercice de Monsieur Nguyen Guillaume à la somme brute de 100 799,79 € dont 7 838,13 € d'avantage en nature pour le véhicule de fonction) et il continuera à être rembourser de ses frais inhérents à sa fonction sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Statuant sur le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du nouveau C.C. qui lui a été présenté, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées. La personne intéressée par chacune des conventions s'étant abstenue de participer au vote des conventions le concernant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés.

Le Président

Les Associés



3 AXES

Société par actions simplifiée
au capital de 225.000 €
Siège social : 199, rue de la Bougrière – 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
379604135 RCS NANTES

RESOLUTION D’AFFECTATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 AOUT 2020

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 84 470,46 € de la façon suivante :

- | | |
|-----------------------------------|-------------|
| - A la distribution de dividendes | 13 092,80 € |
| - Le solde en report à nouveau | 71 377,66 € |

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que sur les trois précédents exercices, il a été distribué :

Exercice clos le 31 mars 2019	29 458,80 €
Exercice clos le 31 mars 2018	35 186,90 €
Exercice clos le 31 mars 2017	36 005,20 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

